



CHAMBON SUR LAC

Bulletin Municipal



Sommaire



Travaux p6



Vie de la commune p20
Animation & Événementiel



Point financier p32



Varennnes en mouvement p34



Édito du mairie

Cher(e)s habitant(e)s,

Je vous remercie sincèrement pour votre forte participation aux urnes et pour votre confiance renouvelée. Merci également aux élus du précédent mandat qui ont œuvré sans relâche ces six dernières années pour faire avancer les projets !

Lors des dernières élections, nous avons constitué une nouvelle équipe que vous découvrirez dans ce bulletin ainsi que les différentes commissions communales.

Pour le mandat à venir, nous nous attacherons à poursuivre et finaliser les actions engagées de même que les travaux en cours. Nous avons hâte de pouvoir vous accueillir dans une mairie rénovée et complètement réagencée. Prochainement, vous serez conviés à l'inauguration des travaux d'embellissement du bourg.

Nous porterons une attention toute particulière au lac. Depuis plusieurs années, le développement des cyanobactéries suscite de vives inquiétudes sur la pérennité de la qualité de l'eau de notre lac. Nous venons de créer une

commission dédiée à ce sujet crucial pour notre commune. Nous travaillerons en étroite collaboration avec le Conseil Départemental (propriétaire du lac) avec une forte volonté de faire émerger des pistes d'amélioration concrètes.

Vous retrouverez dans ce bulletin le détail des nombreuses réalisations.

Bonne lecture !



Commissions Communales

Maire : Emmanuel Labasse

1ère adjointe : Amélie Pancraccio

2ème adjoint : Pascal Fournier

3ème adjointe : Françoise Barbier-Chassaing

Commissions

Action sociale et éducation

Responsable commission :

François Barbier-Chassaing

Membres (élus) :

Morgane Mouret

Dominique Alamargot

Amélie Pancraccio

Daniel Vauzeilles

Affaires techniques, travaux et cadre de vie

Responsable commission :

Pascal Fournier

Membres (élus) :

Frédéric Roux

Daniel Vauzeilles

Sylvain Crégut

Françoise Barbier-Chassaing

Amélie Pancraccio

Pauline Bouchereau

Agriculture, forêt et environnement

Responsable commission :

Frédéric Roux

Membres (élus) :

Pascal Fournier

Sylvain Crégut

Pauline Bouchereau

Amélie Pancraccio

Daniel Vauzeilles

Théo Talandier de l'Espinasse

Animation, culture, patrimoine

Responsable commission :

Théo Talandier de l'Espinasse

Membres (élus) :

Sylvain Crégut

Dominique Alamargot

Amélie Pancraccio

Morgane Mouret

Pascal Fournier

Frédéric Roux

Françoise Barbier-Chassaing

Communication

Responsable commission :

Dominique Alamargot et

Pauline Bouchereau

Membres (élus) :

Théo Talandier de l'Espinasse

Sylvain Crégut

Françoise Barbier-Chassaing

Amélie Pancraccio

Finances et gestion des biens de la commune

Responsable commission :

Amélie Pancraccio et

Sylvain Crégut

Membres (élus) :

Morgane Mouret

Pascal Fournier

Frédéric Roux

Dominique Alamargot

Françoise Barbier-Chassaing
Emmanuel Labasse

Personnel

Responsable commission :

Morgane Mouret

Membres (élus) :

Amélie Pancraccio

Pascal Fournier

Daniel Vauzeilles

Emmanuel Labasse

Pauline Bouchereau

Françoise Barbier-Chassaing

Sylvain Crégut

Tourisme et économie

Responsable commission :

Sylvain Crégut

Membres (élus) :

Amélie Pancraccio

Pascal Fournier

Frédéric Roux

Dominique Alamargot

Théo Talandier de l'Espinasse

Urbanisme

Responsable commission :

Amélie Pancraccio

Membres (élus) :

Ensemble du Conseil

Urbanisme quotidien :

Françoise Barbier-Chassaing

Sylvain Crégut

Morgane Mouret

Daniel Vauzeilles

Travaux



Moneaux Grand

Réfection de l'enrobé de l'ensemble des rues de Moneaux Grand

Entreprise Colas
Coût HT : **24 315 €**

Travaux du bourg

Aménagement de la traverse du bourg de Chambon-sur-Lac : trottoirs, chaussée, bordures, caniveaux, revêtements et enrobés, bande d'éveil et de vigilance, seuils et aménagement de l'espace autour de l'église.

Coût prévisionnel du projet :
286 667 € HT

Subvention prévisionnelle du Conseil départemental du Puy de Dôme :
216 667 € HT

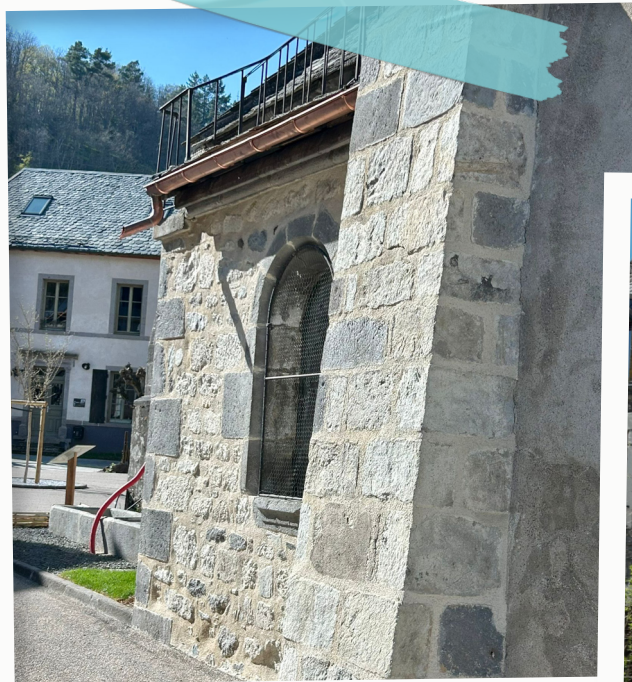
Financement par la commune :
70 000 € HT

Espaces verts au bourg, plantation de fruitiers et jardin de l'école.
Léoty paysage

Coût HT : **14 588 €**

Étanchéité du lavoir du bourg et remplacement des plaques d'évacuation d'eau pluviale
Entreprise Joël Bonnet





Pose de gouttières



Croix Saint André



Façade de l'Église



Fontaine de l'église



Croix Place de la Fontaine



Panneau d'entrée de l'église

Travaux de l'Église

Rénovation de la croix St André et de la croix Place de la Fontaine, reprise de la façade de l'église et de sa fontaine.
Réalisées par la **SARL Bouche**
Coût HT : **8 844€**

Pose de gouttières et resuivi de la toiture.
SARL Curier-Rigal
Coût HT : **1 245 €**

Pose d'un compteur électrique pour les marchés nocturnes et alimentaires.
Coût HT : **1 660 €**

Rénovation du panneau d'entrée.
Alban Coudert Création

Signalétique horizontale et verticale.
Aximum
Coût HT : **7 166 €**

Enrobé, bordures, trottoirs, création de massif.
Entreprise Coudert
Coût HT : **28 399 €**

Cimetière

Reprise de la maçonnerie du mur d'enceinte de la partie basse
SARL Bouche
Coût HT : **18 546 €**

Drainage de la partie arrière du cimetière.
Sancy TP
Coût HT : **6 800 €**

Création de 2 caves urnes funéraires
Pompes funèbres Sérondé
Coût HT : **900 €**



Station d'épuration



Step Bressouleille

Réhabilitation de la station d'épuration, des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Coût HT prévisionnel : **154 000 €**

Subventions prévisionnelles H.T. :
CD 63 : **33 303 €**

Agence de l'eau : **44 404 €**

Reste à charge prévisionnel commune :
76 307 € HT

Mise aux normes

Accessibilité pour les bâtiments ERP.

Estrade de la MDA, podium de la Place de la fontaine et kiosque au lac.

Sanitaires de la plage et de l'école.

Entreprise Da Cruz

Coût : **1 200 € HT**

Matériels divers et matériaux

Coût : **2 480 € HT**

Sécurisation

Pose d'une lisse en bois du parking à l'entrée du camping Le Prés Bas.

Léoty paysage

Coût HT : **5 145 €**

Réfection chemin de Cancouve. Réalisation : commune.

Coût HT : **5 000 €**

Pour ces deux actions : Subvention amendes de police du Conseil Départemental 63 :
7 500 €





Réservoir d'eau



**Enrobé du chemin
de la Goutière**



**Démolition de l'ancien
château d'eau**



**Refection du mur et
nettoyage de la cabane**



Montaleix



La Gougère

Réservoir d'eau.

L'ancien réservoir se situait chemin des gougères, le nouveau est désormais installé au lieu-dit « les Rambaud » Volume du nouveau réservoir 6000 m³.

Montant des travaux : **704 431 € H.T.**

Ouvrage terminé et mis en service en février 2025.

Les conduites de distribution et d'alimentation ont dues être remplacées.

Montant des travaux : **579 698 € HT**, financé par le SME , avec 2900 m de canalisations en fonte de 200 mm.

Enrobé chemin de la Gougère et démolition de l'ancien château d'eau.

La cabane Rabany

Réfection du mur et nettoyage.

Réalisés et financés par l'entreprise **Colas**.

Montaleix

Branchement au réseau du SME souhaité par les habitants.

Des travaux d'extension de réseau ont été exécutés afin de raccorder le village au réseau du SME.

Montant des travaux **81 216 €H.T**



Réfection du pont



Rack à vélos



Rack à vélos

Installation de rack à vélo, à Chaudefour, à l'école et à la plage.

Coût : **684€**

La Croix St Robert

Réfection de deux ponts sur le D36 Col de la Croix St Robert.

Le coût des travaux financé par le Département est de :

300 000 € TTC pour le pont du Buron

75 000 € TTC pour le petit maçoné.

Candélabres

Remplacement des candélabres le long de la D996, du lac à la sortie de Varennes P2
Montant HT : **40 000 €**

Subventions :

Territoire d'Énergie : **20 000 €**

Communauté de commune du Sancy :

9 600 €

Poteaux incendie

Remplacement des poteaux d'incendie.

Coût HT : **6 730 €**



Rideau électrique et film solaire



Panneau d'informations



La locomotive



Panneau espace sans tabac



Douche extérieure



Sentier autour du lac

ÉCOLE

Pose d'un rideau électrique et d'un film solaire.

Entreprise Gory et fils

Coût HT : 4 090 €

Réparation du faitage et changement des gouttières.

SARL Curier-Rigal

Coût HT : 3 376 €

LAC

Remplacement d'un jeu : la locomotive.

Coût HT : 10 638 €

Sécurisation : changement du grillage d'enceinte et des portillons de l'aire de jeux.

Léoty paysage

Coût HT : 8 466 €

Pataugeoire : changement de 3 pompes et remplacement des filtres.

Coût HT : 8 858 €

Douche extérieure, accessoires et matériels divers.

Coût HT : 2 405 €

Création d'espaces sans tabac : aire de jeux et plage.

Aménagement du sentier du tour du lac.

Nouveau panneau d'information.

Varennnes

La tranche 2 se termine (enfouissement réseau + éclairage)

Montant HT : **52 000 €**

Subventions :

Territoire d'Énergie : **26 000 €**

Communauté de communes du Sancy : **3 200 €**

Chaudefour et Les Rives

Nouvelles subventions pour les sanitaires PMR XL installés en 2022 : 80 % du montant subventionné.

Montant HT : **46 840 €**

Subventions :

DETR : **11 460 €**

Communauté de communes du Sancy : **20 000 €**

Région AURA : **6 012 €**

Éclairage public

Montant HT : **52 000 €**

Subventions :

Territoire d'Énergie : **22 100 €**

Communauté de communes du Sancy : **10 400 €**

Fond vert : **7 800 €**

Matériel de déneigement

Achat de 2 paires de chaînes à neige, d'une lame hydraulique et d'une saleuse.

Montant HT : **13 800 €**

Subventions :

CD 63 : **10 760 €**

Travaux en cours

Village Moneaux

Sécurisation Moneaux par la RD36 : mise en place de 2 écluses en bois démontables en période hivernale, d'un stop, de marquages en résine, d'un passage piéton.

Dépenses prévisionnelles :

12 964 € HT

Subvention prévisionnelle :

7 500 € d'amendes de police

Mairie : point d'avancement

Les travaux intérieurs de la Mairie sont quasiment terminés. Les aménagements extérieurs sont en cours (espaces verts, façade, escalier et accès handicapés, parking).



Mairie



Village de Montmie

Intégration au village de Montmie au réseau d'eau.

Suite à la dissolution de l'ASA du village en fin d'année 2025, c'est désormais le SME qui devient compétent pour la distribution de l'eau potable.

Il y a 16 branchements à reprendre.

Il sera nécessaire de poser :

- 11 regards en domaine privé
- 3 compteurs sur support à l'intérieur de maison
- 2 regards en domaine public
- 2 vannes
- 3 purges de bout d'antenne

Dans un second temps, des travaux de réhabilitation du captage et de renouvellement des canalisations seront programmés.

Montant prévisionnel estimatif : **125 000 € H. T.**

Vie de la commune

Camping municipal

Camping municipal « Les Bombes » : un nouveau chapitre s'ouvre

Le camping municipal « Les Bombes » a connu un tournant important en 2024 avec la fin de son contrat d'exploitation en délégation de service public. Depuis environ huit ans, il était géré par M. et Mme Berthélémy, qui ont largement contribué à son développement et à son harmonie. Souhaitant profiter d'une retraite bien méritée, ils ont cédé leur société en 2025.

Préalablement à cette transmission, un bail commercial de neuf ans avait été conclu entre la commune — propriétaire des installations — et la société exploitée par M. et Mme Berthélémy. Ce bail, toujours en vigueur, fixe un loyer constitué d'une part fixe annuelle de 23 000 € et d'une part variable équivalente à 8 % du chiffre d'affaires hors taxe du camping.

Le 12 juin 2025, la société « Camping Les Bombes » a été rachetée par la société Pré Bas Développement, dirigée par Sylvain Crégut, qui devient ainsi le nouvel exploitant dans le cadre du bail déjà établi.

Un nouveau directeur et une première saison réussie

La gestion opérationnelle du site est confiée à Alexis Desmot, jeune directeur de 25 ans, qui a mené avec sérieux et dynamisme sa première saison estivale. Son implication et son sens de l'accueil ont été salués par de nombreux visiteurs.

De grands travaux pour moderniser l'équipement

Un vaste programme de rénovation et de modernisation est engagé dès cet automne afin d'améliorer le confort des vacanciers et de renforcer l'attractivité du camping :

- Agrandissement de l'espace aquatique
- Rénovation partielle des sanitaires
- Installation d'un terrain de padel
- Rénovation de huit chalets existants
- Création de quatre hébergements insolites
- Montée en gamme des emplacements nus
- Aménagement d'une « place de village » devant le restaurant

Ces investissements visent à moderniser l'offre tout en préservant l'âme du camping, qui restera résolument tournée vers la nature, avec une majorité d'emplacements traditionnels destinés à une clientèle familiale.



Nouveau site internet

Le site internet de la commune étant devenu obsolète, un nouveau est actuellement en cours de construction. Les objectifs sont à la fois de répondre aux besoins des administrés, (informations, démarches administratives) et à ceux des vacanciers en quête d'information sur notre commune. Il devrait être opérationnel début juillet 2026. Cette mission est confiée à Maëlle Chambon, alternante.



Maëlle Chambon

SICTOM

Le passage au 100% colonne a été réalisé. Chambon-sur-Lac était la toute première commune du territoire à franchir le pas ! Cette nouveauté a nécessité quelques ajustements pour arriver à un bon fonctionnement comme c'est le cas aujourd'hui. Nous restons vigilants quant au passage suffisant du SICTOM lors des périodes de fortes affluences.

Stationnement

Stationnement payant : allongement de la période

Depuis l'été dernier, le stationnement est désormais payant tous les jours du 1^{er} mai au 30 septembre.

Cimetière

Aboutissement de la procédure de reprise de concessions en état d'abandon au cimetière communal

Après deux ans et demi de travail, la procédure de reprise des concessions en état d'abandon au cimetière de Chambon-sur-Lac est arrivée à son terme le **15 novembre 2025**.

Initiée afin d'assurer la bonne gestion et la dignité de notre cimetière communal, cette démarche a permis de **répertorier une quarantaine de concessions** présentant un état d'abandon apparent. Au fil des recherches, la commune est parvenue à **identifier et recontacter les ayants droit d'une vingtaine de ces concessions**.

Plusieurs familles ont ainsi souhaité conserver leur concession et se sont engagées à en assurer désormais l'entretien.

D'autres, en revanche, ont préféré y renoncer, permettant ainsi à la commune de réaffecter ces emplacements.

À l'issue de cette procédure réglementaire de deux ans et demi, **20 concessions ont officiellement été reprises par la commune**, soit en raison de l'absence de manifestation des anciens propriétaires, soit suite à leur décision de ne pas conserver l'emplacement.

La prochaine étape consistera en la fouille réglementaire de ces concessions. Une fois cette opération réalisée, les emplacements libérés pourront être **proposés aux administrés de Chambon sur Lac** qui en auraient besoin. La municipalité ne manquera pas de vous tenir informés de la **disponibilité des concessions** dès que celles-ci seront ré-attribuables.

Nous remercions l'ensemble des administrés pour leur compréhension et leur collaboration dans le cadre de cette démarche importante pour la gestion et la préservation de notre cimetière communal.



Photos des écoles



École



École de vélo



École de ski



Le PLU, une démarche de longue haleine

Pour rappel, la commune s'est engagée dès 2010 dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) en lien avec l'obsolescence du Plan d'Occupation des Sols (POS) qui n'était plus adapté aux besoins et au développement de la commune notamment en matière de zones constructibles et de prise en compte du Plan de Prévention des Risques d'inondation (PPRI). Suite aux défaillances de deux bureaux d'études, les études n'ont jamais pu être conduites à terme. Aujourd'hui les études PLU sont relancées avec un nouveau prestataire CAMPUS Développement ; **le PLU a ainsi été à nouveau prescrit par délibération du Conseil Municipal le 27 mai 2025.**

Pour l'élaboration de son PLU, la commune de Chambon-sur-Lac s'est fixé les objectifs suivants :

- **Se mettre en cohérence avec les nouvelles obligations règlementaires** : Loi ZAN « Zéro Artificialisation Nette », Loi « Climat et résilience », Loi Grenelle II, Loi ALUR... ;
- **Se mettre en compatibilité avec les documents supra-communaux en vigueur** : Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) Auvergne-Rhône-Alpes, Charte du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne ... ;
- **Inscrire le projet de PLU dans une trajectoire de sobriété foncière** en lien avec le contexte législatif ;
- **Assurer un développement urbain structuré et maîtrisé** ;
- **Conforter l'activité touristique**, moteur de l'économie locale ;
- **Pérenniser et favoriser la diversification de l'activité agricole** ;
- **Préserver et valoriser le patrimoine paysager et bâti**, garant du cadre de vie.

C'est quoi un PLU ?

Le PLU est à la fois un document réglementaire et une démarche politique qui se décline autour de 4 étapes incontournables

Le PLU, c'est quoi ?

Un document stratégique qui traduit le projet politique d'aménagement et de développement de la commune pour les 10 à 12 prochaines années

Un outil de planification qui régit le droit des sols de chaque parcelle, publique ou privée

Les étapes du projet

- 01 **OBSERVER le territoire**
LE DIAGNOSTIC
Permet de faire un état des lieux du territoire sous tous ses angles (habitat, équipement, patrimoine, économie, déplacements, environnement...) afin de mettre en lumière les enjeux du territoire.
- 02 **CHOISIR un cap**
LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)
Exprime une vision stratégique du développement du territoire.
- 03 **DEFINIR des Règles**
LA TRADUCTION RÉGLEMENTAIRE
Détermine où et comment construire sur la commune, en définissant pour chaque secteur, les règles de construction applicables.
- 04 **VALIDER le projet**
LA VALIDATION
L'approbation définitive du PLU par le Conseil Municipal intervient après consultation des Personnes Publiques Associées (Etat, Département, Chambres consulaires...) et enquête publique.



Un dispositif de concertation et de communication au cœur de la démarche du PLU

La commune souhaite inscrire la concertation au cœur de la démarche d'élaboration du PLU en proposant un dispositif adapté aux problématiques de la commune ; ce dispositif est par ailleurs appuyé par **un volet communication** afin d'accorder une place importante à l'information des forces vives du territoire et plus généralement de la population.

Afin de recueillir les avis, observations et suggestions des habitants et des parties prenantes, la commune a mis à disposition les outils de concertation suivants :

- **Un cahier de doléances** est ouvert en format papier à la mairie,
- **Un formulaire dédié** est accessible en ligne sur le site internet de la commune (www.chambonsurlac.fr).

Des informations sur l'avancement de la procédure seront assurées à chaque grande étape sur le site internet de la commune. Une réunion publique de présentation du PLU sera également organisée au cours de la démarche.

L'élaboration du PLU sera aussi marquée par la tenue d'une **enquête publique**, qui **permettra à tout citoyen de donner un avis sur le projet et de déposer des contributions**. Attention, les requêtes et doléances ne doivent pas remettre en cause l'économie générale du PLU.

Calendrier prévisionnel

Phase 1	- Diagnostic territorial - Etat initial de l'environnement - Définition des enjeux	2025
Phase 2	Elaboration du PADD – Orientations générales des politiques d'aménagement	2 nd semestre 2025
Phase 3	- Traduction réglementaire du PLU - Définition des Orientations d'Aménagement et de programmation (OAP) - Elaboration du règlement écrit et graphique (plan de zonage) - Formalisation du dossier d'arrêt du PLU	2026
Phase 4	- Depuis l'arrêt à l'approbation du PLU - Consultation des personnes publiques associées - Enquête publique - Formalisation du dossier d'approbation	2027

Animation Événementiel

Embauche de Malik Cheblal

Suite au développement des événements et animations depuis quelques années, la commune a souhaité ouvrir un poste à temps partiel mutualisé avec la commune de St Nectaire.

Vous retrouverez donc Malik Cheblal chaque jeudi à la mairie. Celui-ci a pour mission, la création et le suivi du programme d'animation estival et le suivi des événements tout au long de l'année.



Malik CHEBLAL

Pour toutes demandes ou informations concernant les animations ou événements, vous pourrez contacter Malik sur anim.chambon@gmail.com

Animations estivales

Afin de répondre aux critères des stations touristiques, la commune doit proposer des animations pendant la période estivale. Forte de plusieurs années d'expérience, la commune concocte un programme à destination des vacanciers, mais aussi des habitants et locaux. Cette année encore, la commune a pris en charge 100% des animations qui sont gratuites pour l'ensemble des participants. Ainsi, nous avons constaté une belle fréquentation sur les marchés nocturnes, concerts, randonnées, feu d'artifice, ateliers enfants...

Avec l'embauche de Malik Cheblal, de nouveaux projets et formats d'animation sont en cours de réflexion pour continuer de dynamiser la vie de la commune sur les mois de juillet et août.

Retour sur les événements 2025

Cette année encore, Chambon sur Lac a attiré une multitude d'événements tout au long de l'année. Fort de ses événements historiques tels que la Course de Côte, le Trophée des Grimpeurs ou le triathlon du Lac Chambon, de nouveaux événements se font une place permanente au calendrier tel que la Sancylienne ou la Cyclo Laurent Brochard.

La commune a également accueilli en septembre deux nouveautés avec le Kymco Evasion et l'Infinity Trail.

De nouveaux événements mêlant culture, dynamique de village, festival de musique sont en cours de réflexion pour 2026



Marché nocturne



Concert



Feu d'artifice



Balade en poney

Les autres temps forts de la commune

La commune organise également plusieurs événements tout au long de l'année, à destination des habitants et locaux tel que le marché de Noël, le Noël des enfants ou bien le repas des anciens.

Nous remercions également les acteurs locaux tels que l'ACTVV et le club des anciens qui sont des moteurs essentiels à la vie de la commune dans l'organisation d'événements. Nous vous invitons à faire part de vos événements à Malik afin de communiquer activement sur nos canaux de communication.



La Sancylienne



Cyclo Laurent Brochard

Antoine Rabany et « l'Auvergne de la modernité »

Notre désormais célèbre sculpteur Antoine Rabany s'exporte au musée d'Art Roger Quilliot dans une exposition qui a lieu du 3 juillet 2025 au 4 janvier 2026.

L'exposition L'Auvergne de la modernité explore les relations artistiques entretenues entre Paris et l'Auvergne entre 1890 et 1940, à partir des collections du musée d'Art Roger-Quilliot et de prêts exceptionnels (œuvres d'Antoine Rabany, de Marc Chagall à Chambon sur Lac, et bien d'autres). Cette exposition est née de la réattribution d'une sculpture du MARQ à Antoine Rabany dit « le Zouave » (1844 - 1919). Ce cultivateur autodidacte, en activité à Chambon-sur-Lac autour de 1900, est aujourd'hui associé à l'Art Brut. Ses mystérieuses sculptures, collectionnées par les amateurs de l'époque, ont voyagé jusqu'à Paris, Lausanne, Philadelphie. Loin d'être enclavée, la vie artistique auvergnate entre 1890 et 1940 est animée d'échanges avec Paris et le reste du monde.



Le Tour de France de retour à Chambon sur Lac

Une fois encore, les coureurs du Tour de France ont pu profiter du magnifique cadre de la commune. Celle-ci a été traversée lors de l'étape du 14 juillet reliant Ennezat au Mont-Dore/Puy de Sancy. Les coureurs ont pu emprunter une très grande partie des routes de la commune en passant par le Col de la Croix Morand avant de longer le lac, suivie d'une terrible montée au Rocher de l'Aigle pour terminer par l'ascension du Col de la Croix St Robert. Ce sont des paysages découverts par des millions de téléspectateurs à travers le monde.

Commune la plus traversée de cette étape, Chambon sur Lac a également accueilli le village étape au bord du Lac Chambon.



Festival Connexions

Le vendredi 8 novembre dernier, la commune de Chambon-sur-Lac accueillait un après-midi unique dédié à la découverte de l'univers d'Antoine Rabany, figure artistique locale.

Dans le cadre du festival Connexions, quatre ateliers ont permis à une vingtaine de curieux, petits et grands, de plonger dans une approche ludique, créative et contemporaine du travail du sculpteur.

Durant toute l'après-midi, les participants ont pu circuler librement entre quatre ateliers proposés :

Atelier d'impression 3D animé par l'Atelier de Malauzat, permettant de comprendre comment les nouvelles technologies peuvent redonner vie aux formes et textures des sculptures de Rabany.

Atelier poterie avec Terre au Nuage, où chacun a pu manipuler l'argile et s'initier à l'art de modeler comme le faisait l'artiste.

Atelier de création de cartes postales en Tetra Pak et linoléum avec l'artiste Lemoineau, pour s'essayer à l'estampe et à la gravure.

Atelier de découverte des outils d'intelligence artificielle, proposé par la mairie de Chambon-sur-Lac, offrant une plongée dans les nouvelles formes de création numérique.

À travers ces ateliers accessibles et gratuits, le public a pu redécouvrir l'œuvre d'Antoine Rabany sous différents angles : tradition, innovation, matières, technologies... Une manière de créer des passerelles entre le passé et le futur, fidèle à l'esprit du festival Connexions.

Agenda à venir

Les dates ci-dessous peuvent évoluer durant les prochaines semaines

Le Trophée des Grimpeurs

Grande fête du Chambon - (week-end du 20/21 juin)

Course de Côte du Mont Dore/Chambon sur Lac - 7 au 9 août 2026

Triathlon du Lac - 6/7 septembre

Cyclo Laurent Brochard - 13/14 septembre

La Sancylienne - 18/19 septembre

Le Festival Connexions

Marché de Noël - 29 novembre



Chambon Montagne

Projet Chambon Montagne

Le projet Chambon Montagne se situe sur l'ancienne station de ski de Chambon des Neiges. Fermée au début des années 2000 puis entièrement démantelée en 2008, l'ancienne station fait aujourd'hui l'objet d'une réflexion sur son devenir.

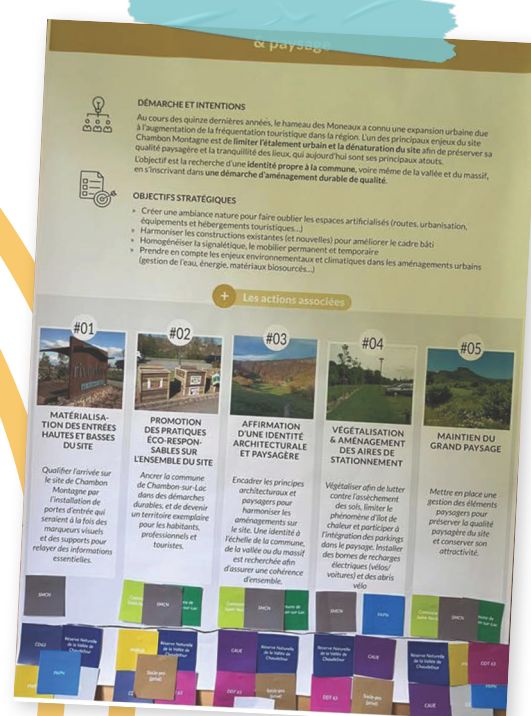
Au fil des années, le site a connu différentes évolutions, notamment à travers la reconversion de certains bâtiments. Dans cette continuité, les élus engagent une démarche visant à définir un cadre de développement cohérent pour le secteur.

L'objectif est de « faire de Chambon Montagne, un site accueillant en toutes saisons, offrant des

activités économiques et récréatives de qualité à destination de tous, respectueuses de son cadre naturel, au cœur du Massif du Sancy ».

Dans ce cadre, un schéma directeur d'aménagement a été réalisé. Il propose plusieurs pistes d'actions portant notamment sur l'amélioration des mobilités, la valorisation des paysages, le développement des activités de pleine nature, l'accueil des visiteurs ainsi que les modalités de gestion du site.

Le projet a vocation à se construire progressivement, en lien avec les acteurs du territoire, afin de proposer un développement cohérent, partagé et adapté aux réalités locales.



Braséro



Abri en bois

Embauche d'un VTA

Dans ce cadre, une cheffe de projet a été recrutée en début d'année 2026 pour une d'accompagner la mise en œuvre opérationnelle des actions du schéma directeur, à travers l'élaboration d'une feuille de route, l'analyse de faisabilité des actions et la coordination de la gouvernance avec les acteurs du territoire.

*Le contrat Volontariat Territorial en Administration (VTA) est un dispositif de l'Etat permettant aux collectivités rurales de bénéficier des compétences de jeunes diplômés pour les accompagner dans leurs projets.



Marie TARDIF

Bivouac

Développement de l'aire de Bivouac

Mise en place en 2023 par la Communauté de Commune du Sancy suite au développement de la pratique de l'itinérance dans le massif, l'aire de bivouac, située en contrebas de l'auberge des 500 Diables, a accueilli un grand nombre de randonneurs sur la période estivale. Celle-ci est équipée d'un espace pour installer des tentes, un coin braséro pour les repas, un point d'eau et des tables de pique-nique. Depuis cette année, la CCMS a installé une nouvelle structure en bois permettant de s'abriter en cas de mauvais temps.



Aire de bivouac



Point financier

Aire de camping-cars

Aire de camping-cars : un équipement qui confirme son utilité

Mise en service en 2022, en partenariat avec un opérateur spécialisé, Camping Car Park et avec le soutien financier de la Région, l'aire de camping-cars poursuit son intégration dans l'offre touristique du village. Trois années complètes d'exploitation permettent désormais d'en mesurer les retombées.

Une fréquentation en hausse constante

L'année 2022, marquée par une ouverture partielle à partir du mois de juillet, avait déjà enregistré un bon démarrage. Les années 2023 et 2024, exploitées sur 12 mois, confirment cette dynamique. Au 30 septembre 2025, les recettes dépassent déjà celles des années précédentes.

Des retombées financières pour la commune

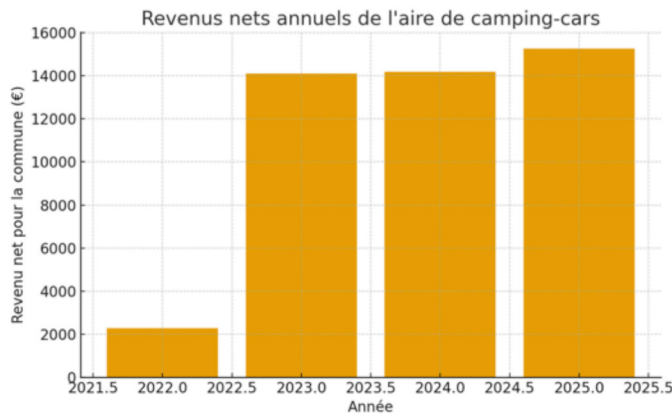
Après reversement de la part dû à l'opérateur et déduction des charges de fonctionnement (électricité, assainissement, wifi) ainsi que de l'amortissement des installations, les revenus nets pour la commune sont les suivants :

2022 : 2 277,74 €
2023 : 14 093,12 €
2024 : 14 188,75 €
2025 : 15 262,96 € (arrêté au 30/09)

Au total, depuis son ouverture, l'aire a généré un revenu net cumulé de 45 822,57 €.

Un équipement désormais pérenne

Ces chiffres illustrent l'intérêt de cet aménagement pour l'économie locale et l'accueil touristique. La commune continuera de suivre attentivement son exploitation afin de garantir sa bonne gestion et de maintenir la qualité du service proposé aux visiteurs.



Stationnement payant

Bilan et contribution au site du Lac Chambon

Mis en place en 2021, le dispositif de stationnement payant autour du Lac Chambon et à l'entrée de la Vallée de Chaudefour, composé de sept horodateurs, contribue désormais de façon essentielle à l'entretien et à l'amélioration du site.

Évolution des recettes

Année	Recettes
2021	77 677,40€
2022	120 882,34€
2023	97 405,89€
2024	107 378,80€
2025	116 000€

À quoi servent ces recettes ?

Financer les salaires des surveillants de baignade,

Entretien des plages, espaces naturels et infrastructures du site,

Renouveler les jeux pour enfants,

Réaliser des investissements structurants.

En 2025, les recettes du stationnement ont notamment permis de remplacer le système de filtration de la pataugeoire, devenu obsolète, améliorant ainsi la sécurité et la qualité des installations destinées aux familles.

Ce dispositif assure donc un équilibre financier indispensable tout en contribuant, année après année, à préserver et valoriser un site naturel emblématique de notre commune.

Varennes en mouvement

► Aidez à restaurer les vestiges du château de Varennes !

◆◆ LE PROJET

L'Association patrimoniale Varennes en mouvement lance une nouvelle étape de restauration du site castral de Varennes situé au-dessus du lac Chambon. Ce projet vise à reconstruire les six dernières marches de l'escalier menant à la cour haute du château, permettant ainsi un accès sécurisé et complet au sommet. Cette intervention s'inscrit dans une démarche de valorisation touristique et patrimoniale du site, déjà primée par les Rubans du Patrimoine en 2020 et le Prix Aurhalpin du patrimoine "Mon énergie au service du patrimoine" en 2023. Offrant une expérience immersive et pédagogique, l'aménagement permettra aux visiteurs de mieux comprendre l'organisation médiévale du château tout en profitant d'un point de vue exceptionnel sur le massif du Sancy.

◆◆ LE LIEU ET SON HISTOIRE

Édifié à partir du XII^e siècle sur un éperon rocheux dominant la vallée de la Couze Chambon, le château de Varennes est un témoin précieux de l'histoire féodale en Auvergne. Initialement construit en bois avant d'être reconstruit en un basalte propre au site nommé par les géologues du laboratoire Magma et Volcans "sancyite", il

occupe un site stratégique à 940 mètres d'altitude, offrant un panorama remarquable sur les paysages volcaniques du massif du Sancy. Bien que partiellement en ruines, les vestiges de la forteresse conservent une forte valeur symbolique et historique, attirant chaque année de nombreux promeneurs et passionnés de patrimoine.

◆◆ LA MOBILISATION

Depuis 2010, l'association Varennes en mouvement œuvre avec passion à la sauvegarde du site, en collaboration avec la commune de Chambon-sur-Lac, propriétaire du château. Plusieurs chantiers ont été réalisés grâce au soutien de partenaires tels que la Fondation du Patrimoine, le BTP-CFA du Puy-de-Dôme, les Scouts de France ou encore la Mission locale d'Issoire. Cette dynamique collective reflète l'attachement fort des habitants à leur histoire locale. En poursuivant la restauration de l'escalier, le projet renforce l'attractivité culturelle de la région et s'inscrit pleinement dans le développement durable du tourisme local.

Montant des travaux 5 660 €

Début des travaux 2025



Printemps des cimetières



Une association toujours en mouvement sur les sites des Vestiges du Château de Varennes

En octobre 2025, **Julien Coffy tailleur de pierres**, a terminé les dernières marches de l'escalier menant à la haute cour du château. L'association remercie tous les donateurs qui ont répondu à la souscription émise par la **Fondation du Patrimoine**, et, félicite le précieux travail du spécialiste pour assurer une accessibilité sécurisée du site.

L'association invite tous les habitants à venir découvrir les nouveautés tant au château que sur les **deux autres pôles en amont ; Le Redondet et le canal**.

Le Printemps des Cimetières fêtera ses 10 ans en 2026 ! Ce sera l'occasion pour tous de (re)venir découvrir « L'Histoire et les histoires de notre cimetière du Chambon » avec Michel Andan guide conférencier, le **dimanche 10 mai 2026 de 15 heures à 16h30 au cimetière de Chambon sur Lac**.

Dans le cadre des Journées du Patrimoine de Payet moulins, l'association proposera une visite commentée des sites, le dimanche 28 juin 2026 à 15 heures, autour du thème Tours et détours.

Cette année 2026, dans le cadre des Estivales de Chambon-sur-Lac, des visites animées sur le thème « Roman de Renart » seront (re)proposées les mardis 28 juillet 2026 et 18 août 2026 à 10 heures et accompagnées d'une petite collation rafraîchissante en milieu de parcours.

Notre projet « Restauration d'un canal séculaire avec son pailhat et établissement d'une mare, lieux d'interprétation vivifiants, autour de l'eau, d'hier à aujourd'hui, les contreforts du lac Chambon sur des sites des Vestiges de Varennes » est **lauréat au BEC63** (Budget écologique et citoyen n°3) et va permettre d'entreprendre deux valorisations ; réalisation d'une mare pédagogique au pied du château et la rénovation du canal séculaire avec son pailhat situé en amont du Redondet.

assocchateauvarennes@orange.fr
<http://www.vestiges-de-varennes.fr>

